LIAISON

DANS CE NUMÉRO...

ÊTRE UNE FAMILLE
MONOPARENTALE ISSUE
DE L'IMMIGRATION

P. 2

PAR MARIE-SUZIE WECHE

LE DROIT DES ENFANTS DE VIVRE SANS PAUVRETÉ, SANS PRÉJUGÉ ET SANS VIOLENCE

P. 3

PAR LORRAINE DESJARDINS

LES REPRÉSENTATIONS DE LA MATERNITÉ À LA CHAMBRE DE LA JEUNESSE

P. 5

PAR EMMANUELLE BERNHEIM ET DELPHINE GAUTHIER-BOITEAU

LA VIOLENCE CONJUGALE DEVANT LES TRIBUNAUX DE LA FAMILLE P. 7

PAR DOMINIQUE BERNIER ET MANON MONASTESSE

LES FEMMES MONOPARENTALES ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'AIDE SOCIALE

P. 9

PAR OLIVIER DUCHARME

Équipe du Bulletin

Lorraine Desjardins Sylvie Lévesque Lama Boughaba

Mise en page

David Bombardier

Marie-Suzie Weche

Emmanuelle Berheim Delphine Gauthier-Boiteau Université du Québec à Montréal

Dominique Bernier Université du Québec à Montréal

Manon Monastesse
Fédération des maisons
d'hébergement pour
femmes

Olivier Ducharme
Collectif pour un Québec
sans pauvreté



de familles monoparentales et recomposées du Québer

584, Guizot Est, Montréal (QC) H2P 1N3 Tél.: (514) 729-MONO (6666) Téléc.: (514) 729-6746 Site Internet www.fafmrq.org Courriel fafmrq.info@videotron.ca

ÊTRE UNE FAMILLE MONOPARENTALE ISSUE DE L'IMMIGRATION

Par Marie-Suzie Weche | PRÉSIDENTE



a Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, présidée par Régine Laurent, bat son plein depuis octobre dernier et poursuivra ses audiences jusqu'en mai 2020. Plusieurs groupes et individus qui ont témoigné devant la Commission ont déploré la surreprésentation des familles issues des communautés culturelles dans les dossiers pris en charge par la DPJ. À titre de directrice du Centre haïtien d'action familiale, je suis particulièrement sensible à cette réalité, d'autant plus que les intervenant·es sociaux ne sont pas toujours suffisamment outillé·es pour évaluer adéquatement les familles qui sont issues de cultures différentes. En effet, les critères qui servent à déterminer s'il y a ou non négligence ne tiennent pas suffisamment compte des différences culturelles dans des aspects aussi variés que l'alimentation, l'habillement ou les suivis à faire avec le milieu scolaire. Si on ajoute à cela les conditions d'habitation parfois insalubres dans lesquelles doivent vivre certaines de ces familles, on comprend vite pourquoi leurs enfants se retrouvent sous la loupe de la DPJ... Il est donc essentiel que les intervenant es de la protection de la jeunesse disposent d'outils adéquats pour les aider à mieux intervenir auprès des familles issues de l'immigration. De plus, il faut s'assurer que ces familles soient accompagnées et soutenues lors des rencontres avec les intervenant es médicaux et sociaux.

Dans les pages de ce *Bulletin*, vous pourrez justement lire un résumé du mémoire que la FAFMRQ a déposé à la Commission Laurent en décembre

dernier. Il y est notamment question de l'importance de lutter contre la pauvreté et les préjugés pour mieux s'assurer du bien-être des enfants. Le mémoire aborde également les iniquités en matière de justice et l'importance de multiplier les collaborations entre le réseau public et les organismes qui accueillent des familles monoparentales et recomposées. Dans ce numéro, vous pourrez également lire un article d'Emmanuelle Bernheim et Delphine Gauthier-Boiteau qui fait ressortir le caractère genré des jugements de la Chambre de la jeunesse, en plus d'évacuer trop souvent les causes structurelles des problèmes sociaux. Pour sa part, l'article de Dominique Bernier et Manon Monastesse aborde le traitement de la violence conjugale devant les tribunaux de la famille. On y présente les résultats d'une étude qui démontre que la violence conjugale est trop souvent banalisée par les juges, mettant ainsi en danger les femmes et les enfants qui en sont victimes. Enfin, Olivier Ducharme, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, brosse un portrait des 50 ans de la Loi de l'aide sociale sous l'angle des familles monoparentales.

Encore une fois, les sujets couverts par ce numéro du *Bulletin* témoignent des multiples défis auxquels font face les familles monoparentales, qu'elles soient nées ici ou nouvellement arrivées au Québec. Quoiqu'il en soit, la Fédération est encore et toujours là pour défendre leur droit de vivre sans pauvreté, sans préjugé et sans violence!